

Cette nouvelle année est l'occasion de vous adresser tous nos vœux de santé et réussite.



Les Jeux Olympiques et Paralympiques auront été un marqueur fort pour Air France, l'implication des salariés aura été déterminante dans la réussite de ce défi opérationnel. L'image de la France et d'Air France ont rayonné mais économiquement, les attentes, peut-être trop importantes, n'ont pas été satisfaites.

Le budget prenait en compte « l'effet JOP », l'expérience de Londres nous a appris qu'un tel événement détourne les touristes loisirs. Les équipes ont tenté d'orienter les ventes sur des vols en correspondance à Roissy mais la recette unitaire n'est pas du même niveau. Les effets positifs pourraient se faire sentir en 2025.

Une analyse complète de l'année ne sera donc possible qu'à partir du 6 mars, lors de la publication des résultats 2024.

La transformation continue son chemin. Une fois de plus, le personnel au sol est le premier sollicité et les métiers de l'exploitation sont toujours les plus exposés. Fermeture d'Orly, rationalisation du réseau Court-Courrier, productivité et externalisation en forte hausse sur le HUB ou encore le projet de ne plus remplacer les salariés en piste dans les départements d'outre-mer sont autant de signaux qui maintiennent le sentiment que certains secteurs restent continuellement sous pression.

Les autres secteurs ne sont pas pour autant épargnés. L'activité et les salariés du Cargo ont été lourdement impactés par le lancement chaotique d'I-cargo, le manque d'anticipation dans les embauches à la DGI pèse sur les collègues, les services du commercial continuent à perdre des effectifs, les fonctions supports ne sont pas en reste avec le projet anxiogène Global Business Service.

Affirmer que le personnel au sol est le premier sollicité n'est pas exagéré. **FO** est de tous ces combats. Que ce soit avec des appels à la grève comme à Orly ou en œuvrant au quotidien dans les instances, nos délégués s'activent pour la défense de l'emploi, des conditions de travail et pour un partage juste de la valeur. D'autres catégories de personnel s'en sortent mieux, il ne peut pas exister un Air France à deux vitesses !



Plus qu'ailleurs chez Air France, une égalité stricte n'a pas beaucoup de sens au regard de la diversité des métiers, des règles d'emploi et des conventions. Néanmoins, les efforts et la valeur créée ne doivent pas être un outil de division. Toute mesure positive appliquée dans une catégorie doit connaître un effet miroir au sein des autres populations.

Notre entreprise a déjà expérimenté les projets qui épargnent les uns au détriment des autres. Le résultat n'a pas été probant et les blessures restent encore vives aujourd'hui.



2024 restera l'année d'une victoire historique sur le front de l'égalité de traitement.

L'action en justice portée par les militantes et militants FO aura permis une augmentation de 48% de nos IKV !!!

Comme quoi le sérieux, la détermination et un soutien important des salariés peuvent faire progresser l'égalité ! Qui en doute encore ? Les pires ennemis du personnel au sol restent la résignation face à l'injustice ou la tentation du « c'est mieux que rien » !



FO Air France ne gagne pas tous ses combats mais il n'en refuse aucun.

Sur le front social, l'année 2025 débutera avec les **Négociations Annuelles Obligatoires**. Sur fond de baisse de l'inflation, l'objectif pour **FO** reste l'amélioration du niveau de vie des salariés Air France.

On ne peut pas se limiter à un simple maintien du pouvoir d'achat !

D'autres négociations se terminent, comme « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » ou celle sur « la valorisation du parcours professionnel des représentants du personnel sol et des compétences acquises pendant le mandat ». Nous reviendrons rapidement vers vous sur ces deux sujets.

Un accord sur l'intégration de certaines primes métiers et un autre sur la Santé et la Vie au Travail sont toujours en cours de négociation.

Autant de sujets sur lesquels les négociateurs FO sont investis totalement pour faire naître des évolutions favorables aux salariés.

Christophe Malloggi
Secrétaire général